

Diagnostic Environnement

Aujourd'hui, adopter une démarche respectueuse de l'environnement, c'est contribuer à la bonne organisation de son entreprise dans le respect de la réglementation.

C'est aussi, assurer la pérennité de ses activités tout en améliorant les conditions de travail et l'image de l'entreprise.

Objectifs

- Accompagner le chef d'entreprise afin d'améliorer ses pratiques (tri de déchets, sécurisation des stockages),
- Identifier les équipements et les outils adaptés à ses besoins et orienter vers les prestataires de déchets, fournisseurs d'équipements, bureaux de contrôle, collectivités, etc.
- Connaître les aides financières et accompagner l'entreprise dans l'élaboration des dossiers de subvention.

Public ciblé

Prioritairement, les chefs d'entreprises artisanales et les salariés des activités suivantes :

- Artisanat de Production :
 - Mécanique, carrosserie automobile-machinisme agricole et cycles,
 - Nautisme,
 - Travail des métaux,
 - Imprimerie, sérigraphie, infographie,
- Artisanat Commercial :
 - Métiers de la viande,
 - Métiers de la farine,
 - Pressing, blanchisserie, teinturerie,
 - Fleuriste

Contenu, thèmes abordés

- Les réglementations applicables,
- La gestion des déchets solides et liquides,
- L'assainissement des eaux usées,
- Le stockage des produits et la prévention des pollutions sur site,
- Les nuisances sonores,
- Les rejets atmosphériques,
- Les consommations énergétiques,

Durée

½ journée à 1 journée pour un diagnostic au sein de l'entreprise

Coût

- Prestation prise en charge par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour les secteurs de métiers cités ci-dessus (voir « Public ciblé »)
- Proposition sur devis, pour les autres secteurs d'activités de l'artisanat.

Lieu

En entreprise

Contact

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Tél. : 02 51 13 83 30 – Fax : 02 51 13 83 78

Christophe TERRIEN : cterrien@cm-nantes.fr